

IV

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1908

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1908 s'élève à	fr.	29,644,800 »
Les crédits alloués pour 1907 montent à		29,474,900 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	166,600 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1908	fr.	27,796,800 »
— 1907		27,574,900 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	221,600 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1908	fr.	1,845,000 »
— 1907		1,900,000 »
		<hr/>
DIMINUTION.		55,000 »

Soit en plus pour 1908 fr. 166,600 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	625,000 »
— alloué pour 1907.		600,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	25,000 »

destinée à accorder des augmentations de traitements dans les limites des dispositions réglementaires et à pourvoir aux places dont la création serait reconnue nécessaire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 6. — *Cour de cassation. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	294,000	»
— alloué pour 1907.		291,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,476,000	»
— alloué pour 1907.		1,480,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	3,543,000	»
— alloué pour 1907.		3,455,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	88,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements, de l'augmentation du personnel de plusieurs tribunaux de première instance et de l'élévation à la seconde classe des tribunaux d'Audenarde et de Malines, votées récemment par les Chambres, ainsi que de l'amélioration du barème des traitements des employés des greffes.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	2,182,000	»
— alloué pour 1907.		2,157,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

résultant de l'application des dispositions légales fixant les traitements des juges de paix et des greffiers, de la création de plusieurs places d'employés de greffe et de l'amélioration du barème des traitements des employés des greffes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

JUSTICE MILITAIRE.

ART. 14. — *Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	42,000	»
— alloué pour 1907.		41,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

CHAPITRE V.

PALAIS DE JUSTICE.

ART. 21. — *Construction, réparation et entretien des locaux, etc.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	80,000	»
— alloué pour 1907.		107,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	27,000	»

justifiée par le montant des dépenses des années antérieures et par celles prévues pour 1908.

CHAPITRE VI.

PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.

ART. 23. — *Impression du Recueil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des Comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	140,000	»
— alloué pour 1907.		170,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	30,000	»

motivée par le fait que la prochaine session parlementaire sera probablement écourtée à cause des élections législatives.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

CULTES.

ART. 27. — *Clergé supérieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	315,900	»
— alloué pour 1907.	317,100	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . fr.	1,200	»

résultant de l'application de la loi fixant les traitements.

ART. 28. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	6,006,000	»
— alloué pour 1907.	5,974,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	32,000	»

justifiée par les nouvelles places à créer dans le cours de l'année 1908.

ART. 32. — *Culte israélite. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	24,600	»
— alloué pour 1907.	24,500	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	100	»

destinée à relever le traitement d'un ministre du culte.

ART. 34. — *Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire est maintenue en vue du paiement de la seconde annuité du subside de fr. 54,465.59 promis pour la construction d'un temple anglican à Anvers.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**CHAPITRE VIII.****BIENFAISANCE.****Écoles de bienfaisance de l'État.**

ART. 38. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres du comité d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	619,000 »
— alloué pour 1907	581,500 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	37,500 »

destinée à faire face aux traitements des places de sous-directeur, de chef de bureau et de contremaître créées récemment, ainsi qu'aux augmentations réglementaires de traitements à accorder en 1908.

ART. 39. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	763,000 »
— alloué pour 1907.	738,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	25,000 »

nécessité par l'accroissement du nombre des élèves et par la hausse du prix des combustibles.

ART. 40. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles.*

Crédit demandé pour 1908. fr.	356,700 »
— alloué pour 1907.	353,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. fr.	3,700 »

résultant de la hausse du prix des matériaux de construction.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

PRISONS.

ART. 43. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. — Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	4,180,000	»
— alloué pour 1907.		4,130,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

nécessitée par l'accroissement du nombre des détenus.

ART. 44. — *Salaires des détenus.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	215,000	»
— alloué pour 1907		190,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	25,000	»

résultant de l'accroissement du nombre des détenus et du développement du travail.

ART. 45. — *Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	30,000	»
— alloué pour 1907.		23,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

résultant de l'accroissement du nombre des surveillants.

ART. 47. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1908.	fr.	1,541,000	»
— alloué pour 1907.		1,481,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	60,000	»

nécessaire pour accorder les augmentations de traitement réglementaires aux fonctionnaires et employés et pour couvrir les dépenses à résulter de l'extension de personnel nécessitée par la réduction des heures de service des surveillants et par les mesures nouvelles relatives à leurs congés annuels.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 49. — *Frais d'impression et de bureau.*

Crédit demandé pour 1908	fr.	20,000	»
— alloué pour 1907		18,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

nécessitée par le développement du service.

ART. 51. — *Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtiments : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles.*

Crédit demandé pour 1908	fr.	175,000	»
— alloué pour 1907		275,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	100,000	»

Selon toute apparence, la dépense ne dépassera pas en 1908 la somme de 175,000 francs.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XIII

SERVICES DIVERS.

ART. 60 (ancien). — *Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement.*

Crédit demandé : 300,000 francs.

Ce nouveau crédit est sollicité en vue de la continuation des travaux de construction des prisons d'Audenarde et de Forest.

ART. 61 (ancien). — *Construction d'une maison de refuge pour femmes.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Crédit destiné à la continuation des travaux de construction de la maison de refuge pour femmes située sur le territoire de Saint-André lèz-Bruges.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 62 (nouveau). — *Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.*

Crédit demandé : 350,000 francs.

Ce crédit est destiné notamment à la continuation des travaux de construction et d'amélioration entrepris aux écoles de bienfaisance de Ruysselede, de Moll, de Saint-Hubert et d'Ypres. Il supportera aussi le coût des installations électriques à l'école de bienfaisance de Saint-Hubert.

ART. 63 (64 ancien). — *Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement.*

Crédit demandé : 700,000 francs.

Ce crédit est sollicité en vue de la continuation des travaux.

ART. 64 (65 ancien). — *Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce nouveau crédit est sollicité en vue de la continuation des travaux.

ART. 65 (68 ancien). — *Église des S.S. Pierre et Paul, à Ostende. Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église.*

Crédit demandé : 95,000 francs.

Ce crédit est sollicité en vue de l'achèvement des travaux.

(10)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1908 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-sept millions sept cent nonante-six mille cinq cents francs . fr. 27,796,500 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million huit cent quarante-cinq mille francs . 1,845,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-neuf millions six cent quarante et un mille cinq cents francs . . . fr. 29,641,500 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Fontainebleau, le 7 octobre 1907.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op de voordracht van Onze Ministers van Justitie en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Justitie voor het dienstjaar 1908 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven en twintig miljoen zeven honderd zes en negentig duizend vijf honderd frank fr. 27,796,500 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van één miljoen acht honderd vijf en veertig duizend frank. 1,845,000 »

Te zamen op de som van negen en twintig miljoen zes honderd een en veertig duizend vijf honderd frank fr. 29,641,500 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Fontainebleau, den 7^{en} October 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,***J. RENKIN.***Le Ministre des Finances,***JUL. LIEBAERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Justitie,**De Minister van Financiën,*

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1908.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	625,000 »	
3	Matériel	90,000 »	760,000 »
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	9,000 »	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	15,000 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. — Personnel	294,000 »	
7	Cour de cassation. — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe	5,200 »	
8	Cours d'appel. — Personnel	1,476,000 »	
9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	35,000 »	
10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel	3,543,000 »	7,609,200 »
11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	20,000 »	
12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel	2,182,000 »	
13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	46,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE
VOOR HET DIENSTJAAR 1908.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 »	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden	625,000 »	
3	Materieel	90,000 »	760,000 »
4	Kosten voor opmaken en uitgeven van statistiekwerken. — Aandeel van België in de uitgaven van de Internationale Commissie der gevangenen	0,000 »	
5	Reis- en verblijfkosten en zendingen buiten 's lands	15,000 »	
HOOFDSTUK II.			
RECHTERLIJKE MACHT.			
6	Hof van verbreking. — Personeel	294,000 »	
7	Hof van verbreking. — Materieel. — Vergoedingen aan den griffier voor het materieel der griffie	5,200 »	
8	Hoven van beroep. — Personeel	1,476,000 »	
9	Hoven van beroep. — Materieel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	35,000 »	7,609,200 »
10	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel. — Personeel	3,543,000 »	
11	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel. — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	20,000 »	
12	Vrederechten en politierechtbanken. — Personeel	2,182,000 »	
13	Vrederechten en politierechtbanken. — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	45,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
14	Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.	42,000 »	
15	Cour militaire. — Matériel	2,000 »	
			158,000 »
16	Conseils de guerre. — Personnel	106,000 »	
17	Conseils de guerre. — Matériel	8,000 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. (<i>Crédit non limitatif</i>)	2,400,000 »	
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.	1,000 »	2,416,000 »
20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	15,000 »	
CHAPITRE V.			
PALAIS DE JUSTICE.			
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles: confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.	80,000 »	80,000 »
CHAPITRE VI.			
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.			
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i>	500,000 »	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires.	140,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
KRIJGSGERECHT.			
14	Krijsgerechtschef. — Personeel. — Vergoedingen voor den dienst van het secretariaat van den auditeur-generaal	42,000 •	158,000 •
15	Krijsgerechtschef. — Materieel	2,000 •	
16	Krijgsraden. — Personeel	108,000 •	
17	Krijgsraden. — Materieel	8,000 •	
HOOFDSTUK IV.			
GERECHTSKOSTEN.			
18	Gerechtskosten in lijfstraffelijke en boetstraffelijke zaken en in politiezaken, de kosten van mededeelingen per telefoon inbegrepen. (De kosten van vervoer der op de grens gebrachte vreemdelingen worden met de gerechtskosten gelijkgesteld en volgens dezelfde tarieven verrekkend.) Kosten van betekening der uitdrijvingsbesluiten. (Onbepaald krediet.)	2,400,000 •	2,416,000 •
19	Jaarwedden van de uitvoerders der lijfstraffelijke vonnissen	1,000 •	
20	Jaarwedden der aangestelden tot begeleiding der celrijtuigen	15,000 •	
HOOFDSTUK V.			
PALEIZEN VAN JUSTITIE.			
21	Opbouw, herstelling en onderhoud van lokalen. — Toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten om haar te helpen behoorlijke lokalen te verschaffen voor den dienst der rechtbanken en der vrederegerechten. — Meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel: vervaardiging, onderhoud en herstelling. — Vergelding voor den onderhoudsdienst der meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel. — Meubelen der beroepshoven van Gent en Luik en van de lokalen der krijgsraden.	80,000 •	80,000 •
HOOFDSTUK VI.			
OFFICIELE UITGAVEN. — COMMISSIËN EN JURY'S.			
22	Jaarwedden en dagloon van het personeel van bestuur en werkhuisen van den <i>Moniteur</i>	300,000 •	
25	Drukken van de <i>Verzameling der wetten</i> , van den <i>Moniteur</i> , van de <i>Annales parlementaires</i> , van de <i>Beknopte Verslagen der handelingen van de Kamers</i> en bijkomende werken	140,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel.	8,000 »	467,000 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le Royaume de Belgique.	9,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10,000 »	
CHAPITRE VII.			
CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique	315,000 »	7,375,400 »
28	Clergé inférieur du culte catholique	6,006,000 »	
29	Subsidés aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises.	900,000 »	
30	Culte protestant et anglican. — Personnel.	89,900 »	
31	Culte protestant et anglican. — Subsidés pour frais du culte et dépenses diverses . . .	15,000 »	
32	Culte israélite. — Personnel	24,800 »	
33	Culte israélite. — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . .	1,000 »	
34	Subsidés aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite, (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)	25,000 »	
CHAPITRE VIII.			
BIENFAISANCE.			
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (Crédit non limitatif)	3,500,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
24	Uitgeven van eene verzameling van onderrichtingen-omzendbrieven van het Departement van Justitie uitgegaan; drukken van voorwetsontwerpen en andere wetgevingsbescheiden; reiskosten en andere kosten van de leden der commissiën van wetgeving en der examenjury's. — Materieel	8,000 .	467,000 .
25	Uitgeven van eene verzameling der oude wetten van de Oostenrijksche Nederlanden, van het prinsdom Luik en van andere landen welke grondgebied in het Koninkrijk België is begrepen	9,000 .	
26	Jaarweden en vergoedingen van beambten gehecht aan de Koninklijke Commissie voor het uitgeven der oude wetten	10,000 .	
HOOFDSTUK VII.			
EEREDIENSTEN.			
27	Hoogere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	315,900 .	
28	Lagere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	6,006,000 .	
29	Toelagen aan provinciën, gemeenten en kerkfabrieken voor de gebouwen tot den katholieken eeredienst dienende, daaronder begrepen de dubbeldienstige torens, de eeredienstkosten in de kerk van het kamp van Beverloo en de meubilering van de kerken.	900,000 .	
30	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Personeel.	89,900 .	
31	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Toelagen voor eeredienstkosten en verschillende uitgaven	15,000 .	7,375,400 .
32	Israëlitische eeredienst — Personeel	24,600 .	
33	Israëlitische eeredienst. — Kantoorkosten van het centraal consistorie en onvoorziene uitgaven.	1,000 .	
34	Toelagen aan de provinciën, gemeenten en consistoriën tot oprichting van gebouwen aan den protestantschen en israëlitischen eeredienst gewijd. (Inbegrepen eene som van 15,000 frank als tijdelijke last.)	25,000 .	
HOOFDSTUK VIII.			
WBLDADIGHEID.			
<i>Gestichten van weldadigheid en huizen voor krankzinnigen.</i>			
35	Kosten van onderhoud en vervoer van behoeftigen door de wet ten laste van den Staat gebracht. (Onbepaald krediet.)	3,500,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés ; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophthalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	150,000 »	
37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.	15,000 »	
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
38	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements	619,000 »	5,460,700 »
39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement	763,000 »	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtimens et immeubles	356,700 »	
41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	52,000 »	
42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 »	
CHAPITRE IX.			
PRISONS.			
43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	1,180,000 »	
44	Salaires des détenus.	215,000 »	
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel	30,000 »	
46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	18,000 »	
47	Traitements des fonctionnaires et employés	1,541,000 »	3,244,200 »
48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	30,200 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
36	Toelagen te verleenen : 1 ^o als buitengewone toelagen aan gemeenten, aan gestichten van weldadigheid, aan gestichten voor blinden en doofstommen en aan gestichten voor krankzinnigen; 2 ^o tot onderstand aan behoeftige krankzinnigen en aan de slachtoffers van militaire oogziekte, die geen recht hebben op pensioen of hulpgeld ten laste van het Departement van Oorlog.	150,000 .		
37	Reis- en verblijfkosten en vergoelingen van den algemeenen opziener der gestichten van weldadigheid en der huizen voor krankzinnigen, van de toegevoegde opziners, alsmede van de leden en secretarissen van de comiteen van toezicht dezer laatste gestichten	15,000 .		
<i>Weldadigheidsscholen van den Staat.</i>				
38	Weldadigheidsscholen van den Staat — Personeel, daaronder de reiskosten van de leden der comiteen van toezicht en van ambtenaren en beambten dier gestichten . . .	619,000 .	5,460,700 .	
39	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Ter beschikking van de Regeering gestelde leerlingen	763,000 .		
40	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Materieel. — Gebouwen en onroerende goederen.	386,700 .		
41	Bescherming van jonge lieden die de weldadigheidsscholen van den Staat verlaten . .	52,000 .		
42	Koninklijke Commissie der patronaten en tot bescherming der kindsheid.	5,000 .		
HOOFDSTUK IX. GEVANGENISSEN.				
43	Onderhoud, kleeding, slaapperief en voeding der gevangenen Vervoer per buitengewone correspondentiën van zekere gevangenen, en reiskosten hunner bewakers. — Verbruik- en verwerkwaren	1,180,000 .		
44	Werkloon der gevangenen	215,000 .		
45	Maken en kosten van kleeding en uitrusting der wachters. — Wapening van het personeel.	30,000 .		
46	Reiskosten van de leden der commissiën, der ambtenaren en beambten	18,000 .		
47	Jaarweden der ambtenaren en beambten.	1,541,000 .	3,244,200 .	
48	Vergoeding voor huisvesting aan zekere ambtenaren en beambten	50,200 .		

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais d'impression et de bureau	20,000 •	
50	Patronage des condamnés libérés	35,000 •	
51	Mobilier : achat, confection et entretien. — BÂTIMENTS : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles	175,000 •	
CHAPITRE X.			
FRAIS DE POLICE.			
52	Mesures de sûreté publique	60,000 •	60,000 •
CHAPITRE XI.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.			
53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	40,000 •	
54	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1906 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>)	20,000 •	
55	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1906 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>)	16,000 •	
56	Secours à des ministres des cultes	30,000 •	147,000 •
57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	51,000 •	
58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département	10,000 •	
CHAPITRE XII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	19,000 •	19,000 •
TOTAL. fr.			27,796,500 •

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Druk- en kantoorkosten	20,000 °	
50	Bescherming van vrijgestelde veroordeelden	35,000 °	
31	Meubelen : aankoop, maken en onderhoud. — Gebouwen : onderhoud en verbetering. — Huurprijs van gebouwen	175,000 °	
HOOFDSTUK X.			
POLITIEKOSTEN.			
52	Maatregelen van openbare veiligheid	60,000 °	60,000 °
HOOFDSTUK XI.			
WEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID, PENSIOENEN EN HULPVERLEENING.			
53	Tijdelijke wedden van beschikbaarheid voor ambtenaren en beambten der onderscheidene van het Departement afhangende diensten	40,000 °	
54	Burgerlijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1906 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	20,000 °	
55	Geestelijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1906 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	16,000 °	
56	Hulpverlening aan bedienaren der eerediensten	30,000 °	147,000 °
57	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige magistraten, ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhangende diensten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	31,000 °	
58	Te verleenen hulp, wanneer ongelukkige omstandigheden voorhanden zijn, wegens kosten van laatste ziekte en teraardbestelling van magistraten, ambtenaren, beambten en bezoldigde agenten, in werkelijken dienst of op pensioen gesteld, der onderscheidene van het Departement afhangende diensten	10,000 °	
HOOFDSTUK XII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
59	Onvoorziene uitgaven niet in de Begrooting beschreven, met inbegrip der uitgaven voor den aankoop van aan de rechtbanken te verstrekken boeken	19,000 °	19,000 °
TOTAAL . . . fr.			27,796,500 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XIII.			
SERVICES DIVERS			
60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans — Travaux de construction et de parachèvement	300,000 »	1,845,000 •
61	Construction d'une maison de refuge pour femmes	200,000 •	
62	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel	350,000 »	
63	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement	700,000 »	
64	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon	200,000 »	
65	Église des SS. Pierre et Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église	95,000 •	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE fr.			20,841,500 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 7 octobre 1907.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

J. RENKIN.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XIII.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
60	Bouwen van celgevangenhuizen te Audenaerde en Brussel. — Aankoop van gronden. — Plans — Werken tot aanbouw en voltooiing	500,000 *	
61	Bouwen van een toevluchtshuis voor vrouwen	200,000 *	
62	Vergrootings- en verbeteringswerken in de weldadigheidsscholen van den Staat — Aankoop van gronden — Materie — et het oog op de herinrichting van het beroeps- onderwijs	350,000 *	
63	Onze Lieve-Vrouw kerk van Laeken. — Voltooiing	700,000 *	1,845,000 *
64	Bouwen van eene nieuwe kerk voor de parochie Sint-Martinus, te Aarlen	200,000 *	
65	Kerk der HH. Petrus en Paulus te Oostende. — Optrek, als bijgebouw, eener bidkapel bestemd tot het ontvangen van het monument opgericht ter nagedachtenis van de eerste Koningin der Belgen; bouwen der torens van de kerk	95,000 *	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE. . . fr.			29,841,500 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 7^{de} October 1907.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Justitie,

J. RENKIN.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(24)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1908

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	.	.	21,000	21,000	
625,000	600,000	25,000	.	573,000	552,930 48	<p>(1) Application de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(2) Application à deux directeurs généraux de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(3) Un inspecteur général avec rang et traitement de directeur général et application de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(4) Application à un chef de division de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(5) Deux contrôleurs avec rang et traitement de chef de division.</p> <p>(6) Application à deux chefs de bureau de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(7) Id. à 1 sous-chef de bureau.</p> <p>(8) Id. à 4 commis de 1^{re} classe.</p>
646,000	621,000	25,000	.	594,000	553,930 48	<p>(9) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.</p> <p>(10) Id. à 2 messagers.</p> <p>(11) Id. à 2 nettoyeurs.</p>

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
646,000	621,000	25,000	»	594,000	555,950 48	
90,000	90,000	»	»	102,000	82,848 90	
9,000	9,000	»	»	16,000	8,898 10	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,276 »	
760,000	753,000	25,000	»	727,000	660,955 48	
AUGMENTATION. . . fr.		25,000				
294,000	291,000	3,000	»	291,000	282,584 48	
5,200	5,200	»	»	5,200	5,456 55	
299,200	296,200	3,000	»	296,200	287,840 85	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉR. des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.		
			NOBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.
		COURS D'APPEL. — Personnel.			
		Premiers présidents	3	13050 à 13650	40,350
		Présidents de chambre	13	10300 à 10900	127,600
		Conseillers	84	8400 à 9900	765,700
		Procureurs généraux	3	13050 à 13650	40,350
		Premiers avocats généraux	3	10000 à 10600	50,900
		Deuxièmes avocats généraux	13	8900 à 9800	122,100
		Substituts des procureurs généraux	7	7600 à 8500	53,500
		Greffiers en chef	3	9000 à 9600	28,000
		Greffiers adjoints	23	4000 à 6000	127,400
		Secrétaires des parquets	3	4500 à 5500	14,900
		Commis chefs des parquets	4	3500 à 4100	15,600
		Commis des parquets	14	1600 à 2800	29,000
8	"	Employés des greffes } traitements fixes	13	200 à 2500	18,700
		} émoluments et salaires	"	"	10,000
		Messagers	14	1200 à 2160	24,160
		Concierges	2	1100 à 1400	2,500
		Huissiers audienciers	12	700	8,400
		Surveillant	1	1500	1,500
		Indemnités pour frais d'exécution des lois électorales	"	"	5,000
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier	"	"	300
		Indemnités accordées au greffier en chef de la Cour d'appel de Liège (loi du 25 novembre 1889)	"	"	700
		Indemnités pour dépenses accidentelles de greffe	"	"	500
		Travaux supplémentaires divers, y compris les indemnités pour le service du cabinet des premiers présidents	"	"	3,250
		Augmentations de traitements	"	"	3,790
		Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes.			
		Cour d'appel de Bruxelles			11,500
		— de Gand			8,000
		— de Liège			8,900
		Dépenses éventuelles			2,600
9	"	Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.			
		Indemnités pour le matériel des greffes			4,000
		A REPORTER			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
299,200	296,200	3,000	»	296,200	287,840 83	
1,476,000	1,480,000	»	4,000	1,410,000	1,370,111 79	
55,000	55,000	»	»	55,000	53,683 96	
1,810,200	1,811,200	3,000	4,000	1,759,200	1,691,636 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
		REPORT. . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. — <i>Personnel.</i>				
		Tribunaux de première instance.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>				
	a.	Présidents	4	8900 à 10100	57,600	
		Vice-présidents	17	7400 à 8300	130,600	
		Juges d'instruction	21	6250 à 7430	142,100	
		Juges	47	3000 à 7100	260,500	
		Procureurs du Roi	4	9300 à 10100	59,700	
		Substituts	52	5000 à 5600	169,200	
		Greffiers	4	8600 à 9300	53,900	1,123,800
		Greffiers adjoints	55	5200 à 5500	208,900	
		Secrétaires des parquets	4	4000 à 4900	17,500	
		Commis chefs des parquets	7	2400 à 3800	23,200	
		Commis des parquets	31	1200 à 2600	49,400	
		Huissiers audienciers	23	400	9,200	
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di-</i> <i>nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres,</i> <i>Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt. — Personnel.</i>				
	b.	Présidents	14	7600 à 9400	116,900	
		Vice-présidents	14	6100 à 7500	92,600	
		Juges d'instruction	27	5250 à 7050	158,300	
		Juges	55	4500 à 5300	268,800	
		Procureurs du Roi	14	7300 à 9100	114,500	
		Substituts	54	4500 à 6000	159,000	
		Greffiers	14	6300 à 7800	100,500	
		Greffiers adjoints	61	3000 à 5100	253,000	1,417,300
		Secrétaires des parquets	14	5600 à 5400	62,100	
		Commis chefs des parquets	6	2400 à 3600	19,600	
		Commis des parquets	59	1200 à 5000	70,500	
		Huissiers audienciers	30	300	15,000	
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889)	>	.	6,700	
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Huy, Malines,</i> <i>Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres. —</i> <i>Personnel.</i>				
	c.	Présidents	8	6900 à 8400	59,100	
		Juges d'instruction	9	4750 à 6100	49,500	
		Juges	18	4000 à 5500	78,100	
		Procureurs du Roi	8	6900 à 8100	58,800	
		Substituts	9	4000 à 4600	57,500	
		Greffiers	8	5100 à 6600	46,200	455,100
		Greffiers adjoints	17	2800 à 4000	56,300	
		Secrétaires des parquets	8	5200 à 4400	50,200	
		Commis des parquets	11	1200 à 2200	16,400	
		Huissiers audienciers	16	200	3,200	
10		A REPORTER. . . . fr.				2,976,200

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,810,200	1,811,200	3,000	4,000	1,750,200	1,691,658 58	
3,543,000	3,455,000	88,000	"	3,370,000	3,282,564 57	
5,553,200	5,266,200	91,000	4,000	5,100,200	4,980,201 15	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.			
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Tribunaux de Commerce.				
		REPORT. fr.				2,976,200
	d.	Greffiers de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	2	10,000 à 12,000	22,900	156,700
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	6	6500 à 6900	59,000	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	8,100	16,200	
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	4,000	8,000	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 5 ^e classe (Alost, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers)	10	4300 à 6000	50,600	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier	>	>	500	
		Employés des greffes des tribunaux de première instance :				
		Traitements fixes	129	100 à 2300	149,500	
		Émoluments et salaires	>	>	40,000	
	e.	Employés des greffes des tribunaux de commerce :				450,100
		Traitements fixes	61	100 à 4800	152,400	
		Émoluments et salaires	>	>	10,000	
		Indemnités pour dépenses accidentelles du greffe	>	>	600	
		Augmentations de traitements	>	>	52,000	
		Augmentation du personnel de certains tribunaux de première instance et élévation à la seconde classe des tribunaux d'Audenarde et de Malines	>	>	65,500	
41		Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.				
		Juges de justices de paix de 1 ^{re} classe	14	7000 à 9200	115,675	1,245,000
		— — — 2 ^e — (1)	20	6000 à 8900	140,225	
		— — — 3 ^e —	60	5000 à 6900	562,875	
		— — — 4 ^e — (2)	128	4000 à 7600	624,225	
		Greffiers de justices de paix de 1 ^{re} classe	14	4600 à 6400	80,550	776,750
		— — — 2 ^e — (3)	20	5800 à 6400	104,775	
		— — — 3 ^e —	60	5000 à 5100	250,930	
		— — — 4 ^e — (4)	128	2200 à 5600	560,675	
42		Employés des greffes :				
		Traitements	77	1000 à 2400	118,600	151,000
		Salaires	>	>	32,400	
		Indemnités pour dépenses accidentelles de greffe	>	>	>	100
		Augmentations de traitements	>	>	>	11,150
43		Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,353,200	5,266,200	94,000	4,000	5,109,200	4,980,201 15	
29,000	29,000	»	»	29,000	27,883 49	
2,482,000	2,457,000	25,000	»	2,151,000	2,151,775 79	(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1 ^{re} classe. (Loi du 25 no- vembre 1889.) (2) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (ld.) (3) 5 titulaires jouissent, etc., de la 1 ^{re} classe. (ld.) (4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (ld.)
45,000	45,000	»	»	45,000	42,968 74	
7,609,200	7,497,200	116,000	4,000	7,314,200	7,182,827 17	
AUGMENTATION. . fr		112,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
			NUMBRE d'agents	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.		
CHAPITRE III.							
JUSTICE MILITAIRE.							
COUR MILITAIRE. — Personnel.							
14	»	Président	1	11,100	11,100		
		Auditeur général	1	10,800	10,800		
		Substitut de l'auditeur général	1	7,400	7,400		
		Greffier	1	4,600	4,600		
		Id. adjoint	1	2,900	2,900		
		Messagers	2	1800 à 2160	3,960		
		Augmentations de traitements	»	»	240		
15	»	Indemnité pour le service de l'auditorat général	»	»	1,000		
15	»	Cour militaire. — Matériel					
CONSEILS DE GUERRE. — Personnel.							
16	»	Auditeurs militaires de 1 ^{re} classe	2	6800 à 7400	14,200		
		Substituts	2	4000 à 4300	8,500		
		Auditeurs militaires de 2 ^e classe	3	7000 à 7800	22,000		
		Substituts	2	4,500	8,600		
		Auditeurs militaires de 5 ^e classe	2	6,500	13,000		
		Greffiers de 1 ^{re} classe	2	3,500	7,000		
		Id. de 2 ^e id.	3	3,300	9,900		
		Id. de 3 ^e id.	2	3,100	6,200		
		Greffiers adjoints de 1 ^{re} classe	2	2000 à 2200	4,200		
		Id. de 2 ^e id.	1	1,800	1,800		
		Id. de 3 ^e id.	»	»	»		
		Employés dans les auditorats	2	2200 à 2800	5,000		
		Messagers	2	1,150	2,500		
		Huissiers	»	200	200		
		Indemnités et augmentations de traitement	»	»	3,500		
		17	»	Conseils de guerre. — Matériel			
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.					
CHAPITRE IV.							
FRAIS DE JUSTICE.							
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais de communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion (<i>Credit non limitatif</i>):							
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. — Indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires			2,550,000 »		
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			50,000 »		
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels					
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires					
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
42,000	41,500	500	»	41,500	41,465 92	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,651 30	
106,000	106,000	»	»	106,000	102,297 54	
8,000	8,000	»	»	8,000	6,968 68	
158,000	157,500	500	»	157,500	152,581 24	
AUGMENTATION. . fr.		500				
2,400,000	2,400,000	»	»	2,400,000	2,454,491 37	
1,000	1,000	»	»	1,000	999 96	
15,000	15,000	»	»	15,000	13,799 07	
2,416,000	2,416,000	»	»	2,416,000	2,480,200 40	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																							
CHAPITRE V.																									
PALAIS DE JUSTICE.																									
21	»	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																							
CHAPITRE VI.																									
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.																									
22	»	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> :																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 30%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur</td> <td style="text-align: right;">8,800 »</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle;">} 21,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité.</td> <td style="text-align: right;">900 »</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable.</td> <td style="text-align: right;">3,600 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis.</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis classéur.</td> <td style="text-align: right;">2,600 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>1 Nettoyeuse.</td> <td style="text-align: right;">900 »</td> </tr> <tr> <td>Nominations. Augmentations éventuelles de traite- ments. Indemnités</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">} 279,000 »</td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers.</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	8,800 »	} 21,000 »	1 Contrôleur de la comptabilité.	900 »	1 Secrétaire comptable.	3,600 »	1 Commis.	2,400 »	1 Commis classéur.	2,600 »	1 Concierge	800 »	1 Nettoyeuse.	900 »	Nominations. Augmentations éventuelles de traite- ments. Indemnités	1,000 »	} 279,000 »	Personnel des ateliers.	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur	8,800 »	} 21,000 »																							
1 Contrôleur de la comptabilité.	900 »																								
1 Secrétaire comptable.	3,600 »																								
1 Commis.	2,400 »																								
1 Commis classéur.	2,600 »																								
1 Concierge	800 »																								
1 Nettoyeuse.	900 »																								
Nominations. Augmentations éventuelles de traite- ments. Indemnités	1,000 »	} 279,000 »																							
Personnel des ateliers.																									
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires																							
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel																							
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique																							
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois.																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
80,000	107,000	»	27,000	55,500	98,915 12	
80,000	107,000	»	27,000	55,500	98,913 12	
DIMINUTION. . fr.		27,000				
500,000	500,000	»	»	290,800	278,742 03	
140,000	170,000	»	50,000	154,000	119,692 02	
8,000	8,000	»	»	8,000	3,270 60	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,578 90	
10,000	10,000	»	»	10,000	3,537 54	
467,000	497,000	»	30,000	451,800	414,840 89	
DIMINUTION. . fr.		30,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VII.					
CULTES.					
27	»	Clergé supérieur du culte catholique :			
		CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Archevêque	1	21,000 »	21,000 »
		Evêques	3	16,000 »	80,000 »
		Frais de tournées et du secrétariat	»	»	23,600 »
		Secrétaires d'archevêché	5	1,500 »	4,500 »
		— d'évêché	10	1,000 »	10,000 »
		Vicaires généraux	4	4,500 »	18,000 »
		— — — — —	10	4,000 »	40,000 »
		Chanoines	32	2,400 »	76,800 »
		— — — — —	20	2,000 »	40,000 »
28	»	Clergé inférieur du culte catholique :			
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe	140	2,100 »	294,000 »
		Curés de 2 ^e classe	39	1,800 »	70,200 »
		— — — — —	33	1,600 »	52,800 »
		— — — — —	36	1,400 »	50,400 »
		Desservants	860	1,400 »	1,204,000 »
		— — — — —	987	1,200 »	1,184,400 »
		— — — — —	1	1,100 »	1,100 »
		— — — — —	1,189	1,000 »	1,189,000 »
		Chapelains	7	1,000 »	7,000 »
		— — — — —	30	900 »	27,000 »
		— — — — —	113	800 »	92,000 »
		Vicaires	29	1,000 »	29,000 »
		— — — — —	883	900 »	794,700 »
		— — — — —	1,128	800 »	902,400 »
		Places restant à créer en 1907.	»	»	40,000 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. — Places nouvelles à créer en 1907. — Élévation de cures de la 2 ^e classe à la 1 ^{re}	»	»	68,000 »
29	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises			
À REPORTER. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
515,900	517,100	•	1,200	518,500	516,733 35	
6,006,600	5,974,000	32,000	•	5,852,100	5,786,916 94	
900,000	900,000	•	•	900,000	900,000 •	
7,221,900	7,191,100	32,000	1,200	7,070,400	7,005,050 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. fr.
30	»	Culte protestant et anglican (<i>personnel</i>) :		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs	7	4,000 »
		—	1	3,931 20
		—	1	5,528 »
		—	2	2,900 »
		—	1	2,500 »
		—	5	2,400 »
		—	6	2,280 »
		—	1	2,000 »
		—	1	1,900 »
		—	6	1,200 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »
		—	1	762 »
		—	3	480 »
		Sacristain	1	504 »
		Marguilliers.	2	258 »
		—	9	252 »
		Création de nouveaux emplois et augmentations de traitements	»	»
				2,862 80
31	»	Culte protestant et anglican. — Subsidés pour frais du culte et dépenses diverses		
32	»	Culte israélite (<i>personnel</i>) :		
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »
		Rabbins	2	2,500 »
		Ministres officiants	2	2,125 »
		—	2	1,500 »
		—	1	1,400 »
		—	2	1,300 »
		—	1	1,200 »
		—	1	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	800 »
		Augmentations de traitements	»	»
				258 »
33	»	Culte israélite. — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues		
34	»	Subsidés aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (<i>Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.</i>)		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,221,900	7,191,400	52,000	4,200	7,070,400	7,005,630 27	
89,900	89,900	"	"	89,900	86,992 86	
15,000	15,000	"	"	10,000	11,375 45	
24,600	24,500	100	"	24,500	24,492 "	
1,000	1,000	"	"	1,000	1,000 "	
25,000	25,000	"	"	10,000	"	
7,573,400	7,544,500	52,100	4,200	7,203,800	7,127,710 58	
AUGMENTATION . . fr.		30,900				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VIII.					
BIENFAISANCE.					
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>					
35	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)			
36	»	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.			
37	»	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.			
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>					
38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements) :			
PERSONNEL.					
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS		TOTAL des traitements.
			minimum.	maximum.	
	Directeurs	4	5,000	9,000	25,800
	Directrice	1		1,200	1,200
	Sous-directeurs	2	5,000	4,500	6,900
	Chefs de bureau	5	3,000	4,500	10,950
	Aumôniers catholiques	5	2,600	5,500	15,500
	Aumônier adjoint	1	1,800	2,200	1,800(*)
	Médecins	5	2,400	2,800	14,560
	— adjoints	2	1,800	2,200	4,000(*)
	Instituteurs principaux	4	2,700	5,200	12,970
	— adjoints	18	2,000	2,400	59,450
	Agents comptables	4	3,500	5,900	15,320
	Commis comptable	1	2,700	5,400	5,100
	Commis de 1 ^{re} classe	15	2,200	2,900	57,290
	— de 2 ^e classe	5	1,700	2,100	9,900
	— de 3 ^e classe	5	1,500	1,600	6,850
	Magasiniers	5	1,700	2,100	9,400
	Surveillantes religieuses	55	700	900	59,100
	Chefs-surveillants	6	2,000	2,800	15,700
	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	125	1,200	1,900	196,900
	Préposés à la culture	2	1,550	2,500	4,250
	Contremaîtres de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e catégorie	8	1,150	3,000	9,200
	Professeur de coupe	1	"	"	2,500
	— (abonnement au chemin de fer)	"	"	"	700
	Maîtres de musique	2	"	"	500
	Organistes, chantres, acolytes	9	"	"	1,825
	Aumôniers protestants et israélites	5	"	"	1,700
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	"	"	"	8,400
	Frais de représentation	"	"	"	600
	Gages du portier, des infirmiers, des autres agents de la ferme, du boulanger, et salaires des ouvriers libres.	"	"	"	72,840
	Augmentations éventuelles	"	"	"	15,445
	Frais de route et de séjour	"	"	"	8,600
	Frais d'habillement et d'équipement des surveillants	"	"	"	14,700
	Affiliation des ouvriers libres à la Caisse de retraite	"	"	"	2,150
	Salaires des surveillants à l'essai	"	"	"	10,200
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	5,500,000	»	»	5,500,000	5,912,656 05	
150,000	150,000	»	»	150,000	150,000 »	
15,000	15,000	»	»	16,900	13,515 10	
619,000	581,500	37,500	»	581,500	546,949 48	
4,284,000	4,246,500	37,500	»	4,248,400	4,622,920 65	

(1) Application de l'article 3 de l'arrête du 12 décembre 1896, fixant les traitements du personnel (augmentation du cinquième du taux maximum).

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
39	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement : Entretien et transfert des élèves placés dans les écoles de bienfaisance de l'État . fr. 363,000 »			
	b.	Id. id. id. en apprentissage chez des particuliers ou confiés à des établissements d'instruction ou de charité 200,000 »			
40	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtimens et immeubles : Achat, confection et entretien du mobilier et des instruments de travail. — Matières premières pour la fabrication, frais d'impression et de bureau . . fr. 418,000 »			
	b.	Dépenses relatives aux bâtimens, aux immeubles et au domaine agricole. 238,700 »			
41	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État			
42	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.			
CHAPITRE IX.					
PRISONS.					
45	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consom- mation et de transformation			
44	»	Salaires des détenus			
45	»	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel .			
46	»	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés			
47	»	Traitemens des fonctionnaires et employés :			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENS.		TOTAL des traitemens.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives		3	2,000	3,000	8,200 »
Secrétaire de la Commission centrale d'examen.		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs		29	5,000	6,500	137,600 »
— adjoints		7	3,000	4,500	53,250 (1)
Aumôniers catholiques		29	700	2,800	56,060 »
— adjoints.		6	1,800	2,200	13,400 (1)
Médecins		27	700	2,800	59,650 »
— adjoints		4	1,800	2,200	7,500 »
— aliénistes		2	2,000	3,000	5,750 »
Pharmaciens		3	2,500	3,500	8,250 »
Instituteurs		18	1,800	2,800	42,760 »
— adjoints		5	1,800	2,200	10,440 »
			A REPORTER.		fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,284,000	4,246,500	37,500	»	4,248,400	4,622,920 03	
765,000	758,000	25,000	»	804,700	761,742 11	
356,700	353,000	5,700	»	285,500	265,475 58	
52,000	52,000	»	»	40,000	40,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,200 04	
5,460,700	5,594,500	66,200	»	5,585,400	5,695,538 56	
AUGMENTATION. . fr.		66,200				
1,180,000	1,130,000	50,000	»	1,157,400	1,054,213 74	
215,000	190,000	25,000	»	211,000	190,918 48	
50,000	25,000	7,000	»	27,700	27,094 01	
18,000	18,000	»	»	18,000	18,063 50	
1,445,000	1,561,000	82,000	»	1,414,100	1,290,289 73	

(1) L'écart qui existe entre ce chiffre et la somme des traitements portés au taux maximum provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'arrêté royal du 19 mars 1900.

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES			
		PERSONNEL (suite).			
			REPORT. fr.		
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
	Comptables des prisons de 1 ^{re} classe.	5	5,000	5,500	18,400 (1)
	Commis de 1 ^{re} classe.	24	2,600	3,000	71,100 »
	— de 2 ^e —	33	1,600	2,000	70,100 (1)
	— de 2 ^e — (comptables).	27	1,900	2,500	67,750 (1)
	— de 3 ^e —	7	1,300	1,500	9,200 »
	Surnuméraires et aides-commis.	9	300	600	5,000 »
	Magasiniers	4	1,600	2,000	7,200 »
	Surveillantes religieuses	84	700	800	59,598 »
	— laïques	3	1,000	1,000	5,000 »
	Chefs-surveillants	18	2,000	2,600	41,700 »
	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	402	1,400	1,600	613,580 »
	Aides-surveillants (École)	23	1,100	1,100	27,500 »
	Surveillants des travaux	14	1,800	2,500	33,080 (1)
	Commissionnaires et barbiers	7	123	1,000	6,050 »
	Maître de musique	1	600	600	600 »
	Organistes. — Chantres. — Acolytes	61	40	400	9,073 »
	Aumôniers protestants et israélites	29	240	500	8,540 »
	Chevrons aux surveillants (806)	»	50	500	40,300 »
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.).	»	»	»	5,392 »
	Gratifications annuelles à certains commis et sur- veillants	»	»	»	7,975 »
	Augmentations réglementaires aux fonctionnaires, employés et surveillants et création de nouvelles places.	»	»	»	68,600 »
48	» Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés				
49	» Frais d'impression et de bureau				
50	» Patronage des condamnés libérés				
54	» Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtiments : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles				
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,443,000	1,361,000	82,000	»	1,414,100	1,290,239 75	(1) L'écart qui existe entre ce chiffre et la somme des traitements portés au taux maximum, provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'arrêté royal du 19 mars 1900.
1,541,000	1,481,000	60,000	»	1,460,000	1,418,409 20	
30,200	50,200	»	»	30,300	20,843 33	
20,000	18,000	2,000	»	26,600	20,876 22	
38,000	38,000	»	»	30,000	29,900 »	
178,000	278,000	»	100,000	278,000	249,798 36	
3,244,200	3,200,200	144,000	100,000	3,230,000	3,039,208 84	
AUGMENTATION. . fr.		44,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
FRAIS DE POLICE.		
52	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.		
53	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
54	»	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
55	»	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
56	»	Secours à des ministres des cultes
Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse :		
	a.	Aux magistrats et employés de l'ordre judiciaire ou à leurs veuves et familles. fr. 12,000 »
57	b.	Aux employés de l'Administration centrale, des établissements ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles. 7,000 »
	c.	Aux employés des prisons ou à leurs veuves et familles 6,000 »
	d.	Aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles 6,000 »
58	»	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles des magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite des divers services ressortissant au Département
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
40,000	40,000	»	»	49,900	58,296 61	
20,000	20,000	»	»	20,000	24,117 54	
16,000	16,000	»	»	16,000	18,704 91	
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000 »	
51,000	51,000	»	»	51,000	29,255 »	
10,000	10,000	»	»	5,000	4,850 »	
147,000	147,000	»	»	151,900	105,225 86	

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux)
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XIII.		
SERVICES DIVERS.		
60	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Acquisition de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement
61	»	Construction d'une maison de refuge pour femmes.
62	»	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.
»	»	Construction et aménagement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Acquisition de terrains. (<i>Pour mémoire</i>) (1)
»	»	École de bienfaisance de Saint-Hubert. — Travaux de transformation ensuite du déplacement de la ferme. (<i>Pour mémoire</i>) (1)
63	»	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement
64	»	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse de Saint-Martin, à Arlon
»	»	École de bienfaisance de Ruysselede. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel. (<i>Pour mémoire</i>) (1).
»	»	Institution royale de Messines. — Amélioration des locaux. (<i>Pour mémoire</i>)
65	»	Église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges. — Construction des clochers de l'église
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
19,000	19,000	»	»	19,000	16,976 70	
19,000	19,000	»	»	19,000	16,976 70	
500,000	400,000	»	100,000	462,000	237,478 44	
200,000	200,000	»	»	200,400	116,875 49	
350,000	170,000	180,000	»	86,700	30,000 »	
»	»	»	»	62,600	162,397 90	
»	130,000	»	130,000	»	»	
700,000	400,000	300,000	»	400,000	2,750 »	
200,000	300,000	»	100,000	300,000	»	
»	150,000	»	150,000	»	»	
»	50,000	»	50,000	»	»	
95,000	100,000	»	5,000	145,000	251,775 79	
1,843,000	1,900,000	480,000	555,000	1,636,700	841,477 62	
DIMINUTION . . . fr.		55,000				

(1) Les dépenses restant à faire pour cet objet seront prélevées sur le crédit général prévu à l'article 62.

BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles. — Commissions et jurys.
VII.	Cultes
VIII.	Bienfaisance
IX.	Prisons
X.	Frais de police
XI.	Traitements de disponibilité, pensions et secours
XII.	Dépenses imprévues.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XIII.	Services divers
ENSEMBLE. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
760,000	755,000	25,000	»	727,000	660,953 48	
7,609,200	7,497,200	112,000	»	7,314,200	7,182,827 17	
158,000	157,500	500	»	157,500	152,381 24	
2,416,000	2,416,000	»	»	2,416,000	2,469,290 40	
80,000	107,000	»	27,000	55,500	98,913 12	
467,000	497,000	»	30,000	451,800	414,840 89	
7,375,400	7,344,500	50,900	»	7,205,800	7,127,710 58	
5,460,700	5,394,500	66,200	»	5,383,400	5,693,538 36	
3,244,200	3,200,200	44,000	»	3,236,000	3,059,203 84	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	
147,000	147,000	»	»	151,900	165,225 86	
19,000	19,000	»	»	19,000	16,976 70	
1,845,000	1,900,000	»	55,000	1,656,700	841,477 62	
29,641,500	29,474,900	278,600	112,000	28,854,800	27,923,157 26	
AUGMENTATION . . . fr.		166,600				

(56)